Image not found or type unknown

Revenir sur un changement de nom imposé

Par **Natas999**, le **27/08/2018** à **17:51**

Bonjour à tous,
Suite à un changement de nom imposé par mes parents quelques années après leur divorce je me retrouve à porter le nom de mon père, suivi de deux traits d'union, suivis eux même par le nom de ma mère (ex: Jean-François Dupond--Henry)
Hors, sans doute du fait de mon âge à l'époque (9ans) on ne m'as en aucun cas consulté pour ce changement de nom, je me suis donc retrouvé avec le nom de ma mère alors que celle-ci représente de très durs passages de ma vie ayant été battu et ayant subit des tortures psychologiques de sa part, d'où ma volonté maintenant t que la majorité absolue est dépassée de faire supprimer son nom de mon état civil.
La question étant: est-ce possible ? Dois-je vraiment payer pour que cela soit pris en compte ?
Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Visiteur**, le **27/08/2018** à **18:02**

Bjr
Regardez
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés